



COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2009**

PRESIDENT : BOUCHEZ Michel, Maire

PRESENTS : HOCHART D. BERTIN A. CHAUDAUDRA E. SZAT S. HENOT D. MACIAZEK
C. FLAMENT A. PAW R. Adjoint BOUKHATEB N. BIELKIN L. VANEECKE M. A. HERMEL
J. L. WARNEZ M. DEGAND D. ABRAHAM J. C. MOLEND A. E. THIRION J. P. BELHAJ M. HERMAND
J. PRZYBOROWSKI B. DARCHEVILLE F. BUYCK I. Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSES : SYS M. BEKAERT P. JAROSZ S. MONTEVILLE G. M. Conseillers
Municipaux, ont donné procuration

ABSENTS : FAVIER E. VANTOURNHOUDT A.

SECRETARE : MOLEND A. E. Conseillère Municipale

Le procès verbal de la réunion précédente est lu et adopté

ADOPTION DES DECISIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions municipales prises en vertu de l'article
L.2122,22 du Code Général des Collectivités Territoriales à savoir :

- Contrat de prestation de conseil pour le renouvellement des contrats d'assurance,
- Placement de fonds,
- Acte d'occupation temporaire d'un immeuble 152 rue du Général Leclerc
- Avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un carrefour rues Desruelles,
Vassy et des Fusillés, d'un carrefour rues Dautricourt et V. Hugo, travaux rue de la Liberté et
assainissement à l'Ecole J. Ferry,
- Droit de préemption sur l'immeuble sis impasse Flament,
- Contrat de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'aménagement parking avenue Michel
BOUCHEZ, réaménagement des terrains de pétanque Place Carnot, aménagement du
parking du Collège Emile Zola et travaux de voirie rue V. Hugo,
- Droit de préemption sur l'immeuble 61 rue Pasteur.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2009 et aux conclusions favorables de l'enquête publique, le Conseil Municipal à l'unanimité clôt et approuve la révision simplifiée en vue de réaliser une liaison entre les rues G.Péri, 8 mai 45 et la rue A.Trousseau et la modification du plan local d'urbanisme excluant des prescriptions de l'article 11 b des zones UC, UD, 1AU et A les couvertures des extensions d'habitations et annexes (garages, vérandas etc...)

ACQUISITION D'IMMEUBLE

Dans le cadre de la politique engagée depuis plusieurs années visant à assurer le maintien de l'existant ou la reconstruction, la recherche de l'équilibre de l'habitat en rétablissant la mixité sociale, le Conseil Municipal à la majorité 25 pour et 2 contre (listes « Ensemble construisons le Fouquières de demain » et « réagird ») décide d'acquérir l'immeuble situé 8 rue F.Evrard, moyennant le prix de 7 500 € (sept mille cinq cents euros).

PRODUITS DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal à l'unanimité s'engage à réaliser les travaux pour lesquels la subvention d'un montant de 3391,60 € a été accordée au titre du produit des amendes de police pour les travaux de signalisation horizontale dans diverses rues.

ALIENATION DE TERRAINS ENTRE PAS-DE-CALAIS HABITAT ET LA COMMUNE AU BEGUINAGE DE L'ARGILLIERE

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de finaliser la répartition de l'emprise qui a été nécessaire à la construction du béguinage et à la circulation, suite aux travaux d'arpentage réalisés par un géomètre expert.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Football pour la réalisation d'un terrain de football en revêtement synthétique au stade Léo Lagrange.

RAPPORT D'ACTIVITE AU FUNERARIUM

Le rapport d'activité établi par les Pompes Funèbres Générales relatif à la gestion de la chambre funéraire pour l'année 2008 est approuvé à l'unanimité.

LE MAIRE,

M.BOUCHEZ